

RAPPORT SUR LES LGBTIPHOBIES 2021

DOSSIER DE PRESSE



**LUTTE CONTRE
LA LESBOPHOBIE,
LA GAYPHOBIE,
LA BIPHOBIE
ET LA TRANSPHOBIE**


SOShomophobie

³
ÉDITO

⁴⁻⁵
**LES LGTBIPHOBIES
EN PÉRIODE COVID**

⁶
**QUAND CONFINEMENT
RIME AVEC HARCÈLEMENT**

⁷
**L'ENFER QUOTIDIEN
DU VOÏSINAGE**

⁸
**LA FAMILLE,
UN CERCLE VICIEUX**

⁹
**UNE JEUNESSE
EN DÉTRESSE**

¹⁰⁻¹¹
LES POUVOIRS PUBLICS DOIVENT AGIR

¹²⁻¹³
À PROPOS DE SOS HOMOPHOBIE

¹⁴
CONTACT PRESSE

L'année 2020 a été fortement marquée par l'épidémie de Covid-19 et par la crise sanitaire et socio-économique qui en résulte. Les mesures de confinement, de couvre-feu, le développement du télétravail, la fermeture des établissements scolaires, des lieux de culture et de convivialité ont eu une incidence importante sur les actes LGBTIphobes, laissant peu d'échappatoires aux victimes de violences.

La réduction des interactions sociales a également développé un fort sentiment de mal-être et de repli sur soi, accentuant la vulnérabilité des personnes LGBTI. Ces conditions ont été propices au développement de violences dans le voisinage et au sein des familles, auxquelles les jeunes LGBTI sont particulièrement exposé-es. La crise sanitaire a aussi eu des conséquences sur l'avancée des droits des personnes LGBTI. En effet, la loi de bioéthique ouvrant l'accès à la PMA à toutes les femmes se voit encore reportée au détriment des femmes qui souffrent de cette attente interminable, laissant la place aux opposants à cette égalité des droits. De plus, cette loi est loin d'être satisfaisante et de répondre à une égalité des droits entre les citoyen·nes, car elle refuse toujours aux personnes trans d'exercer leurs droits reproductifs et crée une filiation discriminatoire pour les couples de femmes.

Ces débats et ces refus d'égalité, portés par une vision hétéronormée et patriarcale, entretiennent une hiérarchie des familles, des désirs et des genres qui peut faire naître des violences et des discriminations à l'encontre des personnes LGBTI.

La fin de l'année a été également marquée par les suicides tragiques de plusieurs jeunes personnes trans dont Luna/Avril, lycéenne à Lille et Doona, étudiante à Montpellier. Des actes dramatiques qui auraient pu être évités si les parcours de transidentité n'étaient semés d'embûches et de transphobie. Il est indispensable que les pouvoirs publics s'emparent de ces sujets et que tou-te-s les fonctionnaires soient sensibilisé-es à la transidentité. Les médias se sont

également emparés du sujet, parfois de manière maladroite voire transphobe. Cependant, les prémices d'une sensibilisation du grand public à ces questions voient le jour.

Pour lutter contre les discriminations LGBTIphobes, la ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Élisabeth Moreno, a présenté en octobre, un Plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2020-2023). SOS homophobie est aujourd'hui dans l'attente de la mise en place de ces actions pour protéger les personnes LGBTI des discriminations qu'elles subissent et sera intransigeante quant à l'application de ce plan.

Les bénévoles de SOS homophobie restent mobilisé-es, pour que l'année 2021 soit enfin celle de l'ouverture de la PMA à tou-te-s les personnes en capacité de porter un enfant ainsi que de la fin des thérapies de conversion et des mutilations génitales des personnes intersexes. Les missions sur le terrain pour prévenir et sensibiliser contre les LGBTIphobies, soutenir les victimes et militer en faveur de l'égalité des droits, réalisées par les bénévoles de SOS homophobie, sont encore indispensables aujourd'hui pour permettre à chacun-e de vivre librement, quelle que soit son orientation sexuelle et son identité de genre.

Lucile JOMAT, présidente de SOS homophobie

LES LGBTIPHOBIES EN PÉRIODE COVID

« **PRIÈRE AUX HOMOS
DE QUITTER LA
COPROPRIÉTÉ POUR
NE PAS RAMENER
LE COVID.** »

Les LGBTIphobies sont restées omniprésentes pendant la crise sanitaire, mais se sont réparties différemment. Les signalements dans les contextes Voisinage et Famille/entourage proche ont augmenté : 13 % dans chaque contexte, contre 8 % pour Voisinage et 10 % pour Famille en 2019.

La sphère privée s'est transformée en un lieu sous pression, où des relations déjà tendues ont pu se dégrader. Scrutation accrue de la vie privée d'autrui et isolement ont été un terrain propice à des violences LGBTIphobes répétées, parfois plus difficiles à verbaliser et à porter à la connaissance des autorités, tout comme les violences conjugales ou celles envers les enfants.

Les personnes LGBTI ont été accusées de répandre le coronavirus ou d'en être la cause. Elles ont perdu accès à leurs lieux de sociabilité, leurs liens associatifs. Des temps forts militants ont été invisibilisés ou annulés dans l'indifférence médiatique, comme

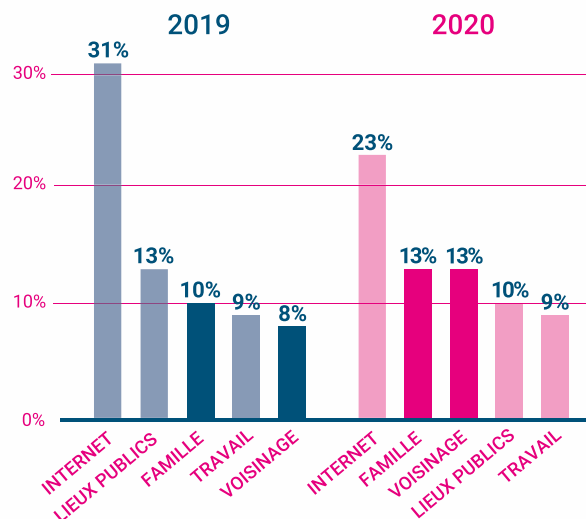
lors de la journée de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai, ou les Marches des Fiertés.

Nos activités de prévention et d'information (interventions en milieux scolaire et professionnel, événements festifs, rencontres, etc.) ont été interrompues durant de longs mois et n'ont repris que de façon partielle depuis un an. Les canaux numériques ont souvent été les seuls moyens de faire connaître nos missions de soutien auprès de celles et ceux qui en auraient besoin.

De plus, appeler notre ligne d'écoute a pu être difficile, voire impossible, dans des situations domestiques tendues. La ligne d'écoute a aussi dû s'interrompre momentanément le temps d'adapter son fonctionnement aux restrictions de déplacement. Les autres services de soutien ont subi des avaries techniques temporaires lors du premier confinement, compensées le plus rapidement possible par la mise en place de solutions temporaires, **afin que les victimes aient toujours un lieu d'expression.**

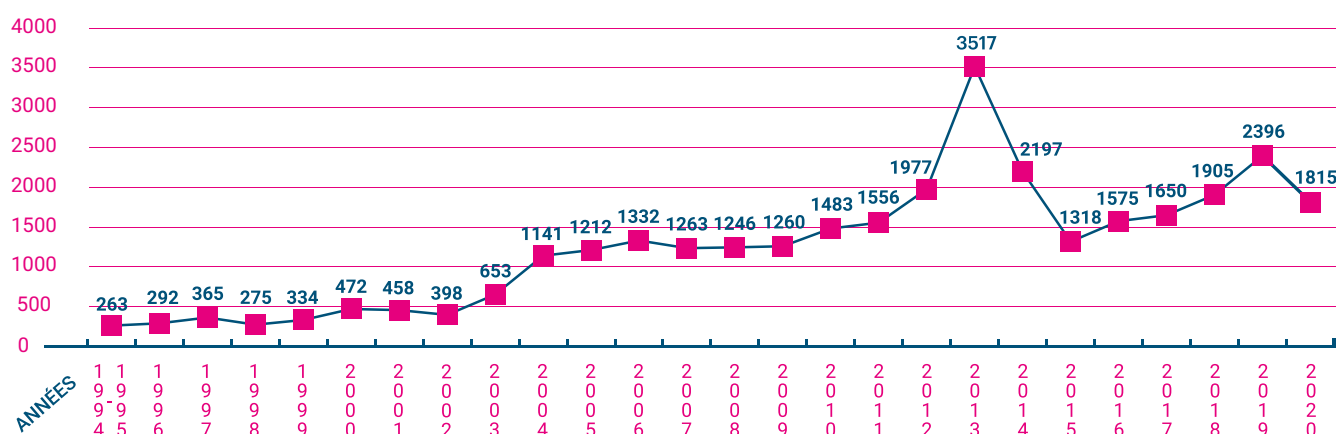
1 815

TÉMOIGNAGES
EN 2020



« C'ÉTAIT DÉJÀ DUR DE PORTER PLAINTE AVANT, C'EST DEVENU IMPOSSIBLE AVEC LE CONFINEMENT. »

TÉMOIGNAGES



Nos bénévoles, elles et eux aussi confrontés aux mêmes difficultés que le reste du pays, ont **néanmoins déployé toute leur énergie militante pour maintenir nos activités de soutien et d'écoute, en repartant au plus vite à la rencontre des jeunes et des adultes** dans les lieux de formation et de travail, et en militant sur tous les terrains pour le respect des droits des personnes LGBTI.

En 2020, SOS homophobie a encore reçu 1 815 témoignages de violences LGBTIphobes, malgré une baisse drastique de la circulation des personnes et des activités. Ce chiffre reste dramatiquement élevé et montre que le problème est profondément ancré dans notre société. Le soutien aux victimes et le travail de prévention de grande ampleur ne peuvent être assumés par les seul-es bénévoles.

La force publique doit déployer les moyens financiers et humains pour protéger les personnes LGBTI et leurs droits.

Victor est retourné vivre au sein du foyer familial dans la région lyonnaise pendant le confinement. Ses parents sont catholiques et militants de La Manif pour tous. Ses parents ont découvert son homosexualité par hasard quelques années auparavant en tombant sur son traitement PrEP. Ce coming out, non décidé, s'est très mal passé. Aujourd'hui, en temps de crise sanitaire, cette cohabitation est particulièrement difficile, plus particulièrement avec sa sœur qui l'insulte de « pédé, suceur de bites », le harcèle, le menace d'outing auprès des grands-parents.

Pendant le premier confinement à Paris, **Karim et Bastien** se baladent certains soirs, ou font des courses, comme autorisé. Systématiquement, ils sont insultés, suivis par des personnes qui essaient de les frapper. Un homme leur a craché dessus. Ils ont été accusés d'être la cause de la pandémie. Ils pensent que l'absence de monde dans les rues laisse la place libre à ces comportements. Ils ne se tiennent plus la main.

QUAND CONFINEMENT RIME AVEC HARCÈLEMENT

1/4

DES CAS PARLENT
DE HARCÈLEMENT

« J'AI LA PEUR AU
VENTRE, IL VA ME
TUER »

Mohamed

est un homme cis homosexuel de 53 ans, résidant en région parisienne depuis 20 ans. Un de ses voisins le terrifie et il se sent dépassé par la situation : « J'ai la peur au ventre, il va me tuer ». Son voisin l'insulte et le « traite de tous les noms », crache et claque les portes en le croisant. Mohamed le soupçonne également d'avoir vandalisé sa boîte aux lettres et de lui avoir coupé le gaz.

Carole

est une femme trans de 26 ans travaillant dans une agence de pompes funèbres dans le sud-ouest. Un matin, elle découvre qu'elle a été outée¹ auprès de l'équipe. Cela a l'effet d'une bombe. Un collègue se met à lui toucher les fesses, lui passer la main dans les cheveux et à la menacer : « Je vais te mettre ma bite au cul. ». L'homme est coutumier de ce genre de comportement : une employée lesbienne a quitté l'agence suite à des attouchements de sa part. Carole est en arrêt maladie depuis et compte porter plainte.

Léo

est un homme trans qui vit en couple avec sa compagne. Cette dernière a eu un enfant avec un ex-compagnon qui n'accepte pas leur couple et la transidentité de Léo. Suite à une rencontre, l'homme les insulte : « quand tu baisses sa culotte, c'est un homme ou une femme ? » Cet homme se permet même de questionner l'éducation de l'enfant, qu'il n'a jamais reconnu. Le couple a porté plainte sans difficulté à la gendarmerie, mais n'est plus « serein » lorsqu'il doit sortir.

Clémence,

35 ans, explique que son compagnon la harcèle moralement depuis qu'elle lui a annoncé qu'elle est bisexuelle. Elle pensait lui faire confiance en se livrant. Depuis, il l'insulte et la rabaisse tous les jours : « Va voir tes lesbiennes ! ». Clémence redoute chaque jour de rentrer chez elle. Elle se sent brisée, pleure tous les jours, elle aurait songé « à en finir ».

Fait marquant de l'année 2020, le harcèlement ressort dans un quart des cas de LGBTIphobies reçus (contre 18 % en 2019). La réorientation des violences vers les espaces privés (la famille, le voisinage) a été propice au développement ou l'aggravation de violences récurrentes de la part de personnes que l'on croise quotidiennement, parfois des êtres chers. Ce sont des insultes de la part d'une sœur, des menaces venant de voisin-es, des coups donnés par un père, etc. **Tant de situations qui isolent toujours plus ces victimes de tout âge.** Un isolement qui aurait pu être rompu. Si un-e membre de la famille, un-e enseignant-e avait été plus à l'écoute, si un-e gendarme avait bien voulu recevoir une plainte... Les victimes manifestent souvent leur détresse à plusieurs interlocuteurs et interlocutrices, **qui peuvent agir, surtout lorsqu'elles représentent la justice ou l'institution publique.** C'est souvent après deux, trois, dix appels à l'aide, que ces victimes contactent des associations spécialisées. Les bénévoles recueillent alors la parole de personnes épuisées et à bout, qui ne savent plus quoi faire pour pouvoir vivre et être elles-mêmes...

¹ Outing : révélation de l'orientation sexuelle et/ou de l'identité de genre d'une personne LGBTI à l'insu de cette dernière ou contre son gré.

L'ENFER QUOTIDIEN DU VOISINAGE

Alice

habite dans l'ouest dans une résidence sociale. Regards malveillants, chuchotements sur son passage avec ses ami-es : l'attitude de son voisin la met toujours profondément mal à l'aise. En mars 2020, lors du premier confinement, Alice a décidé de fuir son logement pour se réfugier chez un couple d'ami-es car elle ne se sent plus en sécurité. Aujourd'hui, elle cherche à déménager à tout prix.

Adam

rentre chez lui, en Centre-Val-de-Loire, avec son copain quand il croise son voisin de palier. Celui-ci hausse directement le ton en proférant : « Je vais te casser la gueule, ton mec a intérêt de se casser d'ici ». Les victimes réussissent à se mettre à l'abri mais le voisin continue à les invectiver en donnant des coups de pieds dans la porte. Depuis, Adam a peur et son copain ne veut plus lui rendre visite.

« JE SUIS HOMO-PHOBE, JE VEUX QUE VOUS DÉGAGIEZ ET JE VOUS EMMERDE. »

S'il est un lieu dans lequel toute personne devrait pouvoir se sentir en totale sécurité, c'est au sein de son logement. Loin d'être un sanctuaire, le foyer des personnes LGBTI est pourtant un lieu de violences perpétrées par leurs voisin-es, le plus souvent en toute impunité.

En 2020, le nombre de cas de LGBTIphobies dans le contexte de voisinage est en hausse avec 184 cas contre 155 en 2019, croissance qui s'explique probablement par l'augmentation du temps passé par chacun-e à son domicile du fait des confinements.

« MONTRE TA BITE [...], TU N'ES PAS UNE VRAIE FEMME, TU DEVRAIS AVOIR HONTE ! »

Au-delà de leur nombre, la typologie de ces agressions est particulièrement préoccupante : d'après les témoignages que nous avons reçus, **le voisinage est le deuxième contexte où les personnes LGBTI, en particulier les hommes gays, ont le plus de risques de subir une agression physique.**

Parallèlement, près des deux-tiers des signalements font état d'une situation de harcèlement, c'est-à-dire de faits répétés, sur une période souvent étendue, à l'origine d'une dégradation des conditions de vie et/ou de l'état de santé – souvent mentale – des victimes.

Une solution serait de faire appel à la Justice et se déplacer au commissariat ou à la gendarmerie la plus proche de chez soi. **Mais les refus de plaintes ou la minoration du caractère LGBTIphobe des événements se produisent dans un cas sur deux pour les problèmes de voisinage.** Cela aboutit à une méfiance de plus en plus grande des victimes pour les institutions, mais aussi à une impunité totale pour les agresseurs et agresseuses, qui ne sont ni recherchés-es ni condamnés-es. Déménager semble alors être la seule issue pour les victimes... Cependant, cette échappatoire est loin d'être à la portée de tout le monde, particulièrement pour les personnes en situation de précarité.

LE VOISINAGE EST LE
2^e contexte
d'agression physique

LA FAMILLE, UN CERCLE VICIEUX

Sonia,

20 ans, a annoncé à ses parents qu'elle était en couple avec une femme.

« On te renie, tu n'es plus notre fille », Sonia a été mise à la porte instantanément par sa famille, elle n'a même pas eu le temps de s'emparer de son téléphone et d'un peu d'argent. Hébergée temporairement chez un ami, elle souhaite connaître les hébergements d'urgence possibles. Elle essaye d'être forte pour l'instant et de trouver une solution rapidement, mais elle avoue que ce rejet la fait énormément souffrir.

39%

DES CAS DE TRANSPHOBIE ENVERS LES HOMMES TRANS ONT EU LIEU DANS LA FAMILLE

« ON VA CASSER LA TÊTE DE TA COPINE. »

L'entourage et la famille, berceau des LGBTIphobies ? C'est le triste constat de l'année 2020, où ils figurent parmi les contextes qui ont accueilli le plus de LGBTIphobies. Retour forcé au domicile familial, cohabitation prolongée, etc. Les confinements successifs et l'enfermement de la famille sur elle-même ont parfois généré une escalade de la violence, d'autant plus lourde de conséquence pour les personnes victimes qu'elle émane d'êtres chers, dont elles dépendent parfois sentimentalement et/ou financièrement. Outre des expressions de rejet (dans 75% des cas rapportés à l'association) et des insultes, SOS homophobie recense du harcèlement, des menaces et même, **dans plus d'un signalement sur cinq, des agressions physiques ou sexuelles.** Ces faits sont majoritairement commis par les parents.

« TU NE FAIS PLUS PARTIE DE LA FAMILLE. »

Bien que ces derniers aient l'obligation de garantir la sécurité et la santé de leurs enfants, l'entourage proche et la famille peuvent donc constituer **un espace majeur d'insécurité** pour les personnes LGBTI, qui peuvent aussi y subir le poids de la dissimulation, le mégenrage et les brimades quotidiennes.

Chasser un-e enfant mineur-e du domicile familial est également interdit par la loi. Pourtant, de tels scénarios continuent de se répéter à la suite de coming out ou d'outing. Dans d'autres circonstances, c'est la précarité qui ne permet pas de quitter un foyer toxique ou violent.

² Mégenrer : utiliser un pronom ou des accords qui ne sont pas ceux utilisés par la personne. Si le mégenrage est volontaire, il s'agit d'un acte transphobe.

Sarah

a 15 ans et a annoncé il y a quelques mois son homosexualité à ses parents : depuis elle ne connaît que le rejet, l'ignorance ou les remarques déplacées. Trouver une autre solution d'hébergement, comme l'internat, sans l'aval de ses parents est une épreuve. En attendant, apeurée de passer ses nuits dans la résidence familiale et n'ayant aucune confiance en ses proches, elle décide de dormir dans le jardin sous une tente.

UNE JEUNESSE EN DÉTRESSE

Audrey

est surprise avec sa petite amie par un camarade de son collègue. Il les invective immédiatement : « *Mais vous êtes dégueulasses, vous êtes lesbiennes ou quoi ?* », d'autres se rassemblent et insultent les deux adolescentes. L'amie se sépare d'Audrey dans l'heure et répand des rumeurs sur elle. Audrey est désormais isolée dans sa classe. Elle relève que ses enseignant-es ne « *laissent pas passer* » les remarques lesbophobes de ses camarades, mais elle reste mise de côté.

Samy,

jeune homme trans de 18 ans, est victime de transphobie familiale. Son père n'accepte pas du tout son genre : il parle de « *délire* », lui dit qu'il restera une fille et se moque de ses vêtements de genre masculin. La sœur de Samy l'insulte également : « *tu es une erreur* ». Samy souffre d'un mal être profond : tentatives de suicide, mutilations. Aujourd'hui, il essaie de s'en sortir, notamment grâce à une personne qu'il a rencontrée.

« **JE PENSE NE PAS ÊTRE CONFORME AU SCHEMA CLASSIQUE ET MÊME AUX ATTENTES DE MES PARENTS, DE TOUT LE MONDE.** »

Si l'école constitue un lieu de socialisation majeur et de découverte de soi, les établissements scolaires et d'enseignement supérieur restent malheureusement marqués par le harcèlement et le rejet des jeunes LGBTI. **Ce rejet est encore plus consternant et inadmissible lorsqu'il est le fait de membres de direction d'établissement, d'enseignant-es, etc.**, alors même que des directives et indications sont censées avoir été mises en place par les institutions ; ces dernières semblent ainsi peu à la hauteur.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, beaucoup de jeunes, en particulier les personnes mineures, ont été contraint-es de vivre dans leur famille et d'y subir violences psychologiques et/ou physiques. Difficile d'échapper au milieu familial sans revenus, d'autant que de

nombreuses démarches (comme la demande d'un internat) nécessitent un accord parental. **Le manque d'indépendance et la peur de la séparation** entraînent de ce fait une grande souffrance que d'éventuels membres de l'entourage proche plus ouverts ne peuvent parfois pas atténuer.

À un âge où les jeunes se construisent, toutes ces situations, que nous retrouvons dans beaucoup de témoignages, expliquent sans aucun doute **l'état de grande détresse et de perte d'espoir** dans lequel sont les jeunes qui contactent notre ligne d'écoute. Près d'un-e sur dix **a moins de 18 ans, et dénoncent le plus souvent la biphobie (22%) et la transphobie (20%)** de leurs agresseurs ou agresseuses.

« **JE VEUX JUSTE TÉMOIGNER QUE LE QUOTIDIEN EST DEVENU TROP LOURD.** »

PRÈS D'1 VICTIME SUR 10
est mineure.

LES POUVOIRS PUBLICS DOIVENT AGIR

Comme nous l'avons rappelé lors de la présentation par la ministre Élisabeth Moreno du *Plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023*, **si la volonté politique est nécessaire pour lutter contre les LGBTIphobies et pour l'égalité des droits, elle est loin d'être suffisante.** Certains objectifs annoncés par le gouvernement vont dans le bon sens, mais les mesures restent largement insuffisantes.

Pour que les pouvoirs publics s'emparent et agissent véritablement contre les discriminations et pour l'égalité des droits, **à tous les niveaux**, nous les appelons à :

ENGAGER DES MOYENS

Les associations ne peuvent pas soutenir à elles seules les victimes de LGBTIphobies et lutter contre les discriminations de manière générale. Sans moyens financiers et/ou humains, tout plan gouvernemental, aussi « stratégique » soit-il, ne peut être mis en œuvre et reste donc immanquablement sans effets. Nous demandons aux pouvoirs de s'engager vraiment dans ces actions, en collaborant avec ces associations spécialistes.

FORMER

La formation doit être au cœur de ces investissements. Elle doit concerner toute la population, et en priorité le personnel de la fonction publique, et particulièrement les enseignant-es et toute personne en contact avec les jeunes. Tou-tes doivent être en mesure d'accueillir la parole de manière toujours bienveillante et sans jugement. Le monde de la Justice est aussi concerné. Les représentant-es des forces de l'ordre doivent mieux prendre en compte les plaintes pour LGBTIphobies, et être plus sensibilisé-es aux violences intra-familiales, au harcèlement dans le voisinage, etc.

COMMUNIQUER

Il est nécessaire d'engager l'ensemble de la société dans la lutte contre les discriminations LGBTIphobes, à un niveau sociétal notamment. Des communications positives, montrant la diversité de nos identités, sortant d'une logique de victimisation serviront à construire une société inclusive. Des campagnes rappelant que l'agresseur ou l'agresseuse ne restera jamais impuni-e contribueront à ce que les victimes se sentent plus en sécurité dans leur quotidien.

À PROPOS DE **SOS HOMOPHOBIE**

SOS homophobie est une association loi 1901 nationale de lutte contre les agressions et les discriminations LGBTIphobes. Créée le 11 avril 1994 à Paris autour d'une ligne d'écoute et de soutien aux victimes de LGBTIphobies, elle s'est développée autour de trois grands axes : soutenir, prévenir et militer.



SOUTENIR

les personnes LGBTI victimes de discriminations et d'agressions avec notre ligne d'écoute, l'aide juridique et l'accompagnement des adolescent-es.



PRÉVENIR

la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie en sensibilisant tous les publics par l'intermédiaire des interventions en milieux scolaire et professionnel, l'organisation d'événements et de débats et l'activisme numérique.



MILITER

pour l'égalité des droits auprès des institutions avec notre rapport annuel sur les LGBTIphobies, des enquêtes, des manifestations et nos relations institutionnelles.

SOS homophobie compte aujourd'hui plus de 1 400 adhérent-es et s'est organisée autour d'une quinzaine d'activités menées par près de 600 bénévoles réparti-es dans 15 délégations territoriales.

1997 - 2021

25 ANS D'ÉVOLUTION DU RAPPORT SUR LES LGBTIPHOBIES

En 1997, trois ans après l'ouverture de sa ligne d'écoute des victimes d'homophobie, l'association décide de devenir un observatoire de ces discriminations en France et de publier, chaque année, un Rapport sur l'homophobie fondé sur les témoignages qu'elle reçoit. Nous sommes en 2021 et la 25e édition vient de paraître. Vingt-cinq ans d'évolution d'un document qui porte la voix des victimes de LGBTIphobies auprès des pouvoirs publics, des établissements scolaires, des médias, etc. Au fil des années, l'association a élargi ses actions à d'autres discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle. C'est ainsi qu'en 2020, le titre Rapport sur les LGBTIphobies est choisi pour mieux représenter la diversité des victimes. Fidèle à ses origines, la 25e édition de cet observatoire est et reste une fenêtre sur la réalité des LGBTIphobies en France. Mais ce document est aussi un reflet de l'association elle-même, de son évolution, de la rigueur des actions menées, de son importance au niveau national. De grandes étapes ont fait changer ce Rapport (forme, structure, thématiques abordées). Une chose est constante : il a toujours été et reste l'œuvre de militant-es bénévoles.




32 353

témoignages ont été recueillis
par nos pôles d'écoute depuis la création
de SOS homophobie en 1994.

CONTACT PRESSE

Lucile JOMAT
Présidente

porte-parole@sos-homophobie.org - 06 28 32 02 50

-  @SOShomophobie
-  SOS homophobie
-  @soshomophobie

www.sos-homophobie.org



SOShomophobie

14, rue Abel
75012 PARIS

**CONSULTER
LE RAPPORT SUR
LES LGBTIPHOBIES 2021
EN LIGNE**